

Bulletin Municipal

Vergt

Deuxième trimestre 2009

SALLE ASSOCIATIVE DU FOOTBALL



Le 19 juin 2009 a été inaugurée la salle associative du football. Cette salle financée par l'Etat (DGE), le Conseil Général, le District de Football de la Dordogne et la municipalité permettra au Football Club Vernois d'accueillir les joueurs lors des compétitions et d'y organiser ses réunions.

Elle servira aussi à d'autres associations vernoises pour leurs activités ou leurs réunions.

L'inauguration a été faite en présence de Madame ABOL-LIVIER, préfète de la Dordogne, de Monsieur Jean Pierre SAINT AMAND vice-président du Conseil Général de la Dordogne, de Monsieur Germinal PEIRO député de la quatrième circonscription, de Monsieur MATTE-NET, Président du District de Football de la Dordogne et du Conseil Municipal de VERGT.



En hommage à Monsieur Jean-Hugues GIRAUD, maire-adjoint décédé en 2006, le conseil a décidé de dénommer ce nouveau bâtiment « Salle Jean-Hugues GIRAUD ». C'est Monsieur Jean Luc NOYER, maire de VERGT au moment du décès de Monsieur GIRAUD qui lui a rendu un émouvant hommage rappelant ses qualités d'organisateur, de gestionnaire, son dévouement à la collectivité et sa grande valeur humaine.

Photos : P. Truchassout - J.P. Agrafeil

HOMMAGE A LEON FAYE

Le dimanche 14 juin 2009, a eu lieu à Vergt, une cérémonie en l'honneur de Léon FAYE, chef militaire du réseau ALLIANCE.

Cet homme d'une grande valeur patriotique est né à VERGT le 10 juin 1899 dans l'aile gauche de la mairie qui était, à l'époque occupée par la gendarmerie. Il s'est engagé à 17 ans en 1916. Il a servi au Maroc et en 1940, il commande le groupe de reconnaissance aérien.

En 1941, il entre dans la clandestinité et devient l'âme du réseau ALLIANCE (renseignements). Il est considéré par l'ABWEHR (espionnage allemand) comme son ennemi n°1.

Il est arrêté le 16 septembre 1943, déporté et exécuté le 30 janvier 1945 en Poméranie.

L'action importante et l'héroïsme de Léon FAYE méritaient qu'une plaque lui rendant hommage soit apposée sur sa maison natale.



17 Mai 2009 : FETE DE LA FRAISE ET DES FLEURS

C'est sous un soleil radieux, que s'est déroulée, à VERGT, la 10^{ème} Fête de la Fraîse et des Fleurs, organisée par le Collectif des Associations du Canton. Hormis les personnalités habituelles, il fallait noter la présence de Madame ABOLLIVIER, préfète de la Dordogne, d'une quinzaine de confréries, des Messagers du Pays Basque, et de Philippe ETCHEBEST (présentateur de l'émission «Bon... et à savoir», sur la chaîne M6).

En amont, en aval de l'entrée du bourg et au carrefour (feux tricolores), de remarquables silhouettes, (un fraiseur, une fleuriste, sans oublier, l'incontournable « Fraîse du Périgord»), annonçaient la manifestation depuis plusieurs jours.

Dans la Grand'Rue, un immense vide grenier donnait de quoi faire tourner la tête. Sous les chapi

teaux, Place Marty, Mr KINA et Mme HILAIRE dédaciaient leurs livres au stand de la bibliothèque. A côté se trouvait le stand des peintres, venus en nombre, cette année.

Tout en poursuivant notre visite, à la Halle, se trouvait le traditionnel Marché Fermier, avec, bien entendu, la vedette du Jour ; «les étals de FRAISES». Sous la halle, était également de la partie, l'Ecole Hôtelière qui proposait ses recettes, la SOCAVE et l'UIFP, qui présentaient les différentes variétés de fraises, le stand de France Bleu Périgord, et celui du jumelage entre VERGT et SAINT-JACQUES-DE-MONTCALM au QUEBEC, ainsi que la Tarte Géante aux FRAISES.

Place Charles Mangold, se tenaient de magnifiques parterres de fleurs, et des stands d'artisanat, au Syndicat d'Initiative, une exposition sur la fraise, et dans la salle Jean Delprat, d'autres exposants d'artisanat.

Tout en redescendant la Grand'Rue, jusqu'à la Place St Jean, on pouvait encore chiner.

A 11 H., la messe fût célébrée par Monseigneur MOUISSE, évêque de Périgueux et Sarlat, et l'abbé SERMANET curé de Vergt, chantée par la chorale de l'église, la Croche Coeur, les Baladins de Cendrieux et les Messagers du Pays Basque.

A midi, Philippe ETCHEBEST était intronisé par le grand maître de la Confrérie de la Fraîse, avant de déguster les fraises au Monbazillac.

Ensuite, ce fût la poule farcie qui attira un peu plus de 400 convives.

Puis, retour sous la halle, où les 90 élèves de l'école de danses de Vergt, menée par Jasmine, évoluèrent sous les regards d'une foule innombrable.

A 16H30, retour des intronisations avec Monseigneur MOUISSE, Jean-Pierre RAYNAUD (Président de la Chambre d'Agriculture) et de Daniel MAZIERES (boucher-traiteur à périgueux), avant la découpe puis la vente de tarte et le tirage de la bourriche.

Plus de 15000 visiteurs, ont déambulé toute la journée dans les rues, magnifiquement décorées et ont apprécié les prestations de la Troupe Vernoise, des «Chicas Del Sol» et de la St'Ast Banda.

BRAVO ET REMERCIEMENTS A TOUS LES BENEVOLES.

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

le 27 et 28 juin 2009

programme :

samedi 27 juin : - 14 h concours de boules
repas au resto du nord : moules frites
ou entrecôte frites prendre RDV 0553549029
groupe folklorique de danses portu-

gaises le soir

feu d'artifice au terrain de foot

dimanche 28 juin : 8 h vide grenier s'inscrire
0627280709

9 h concours de boules un tête à

tête

de nombreux tours de manèges

sont offerts pour le dimanche après midi, par le comité des fêtes et seront distribués aux écoles vernoises

il y aura aussi une exposition de peinture faite par l'atelier en Vergt et en Couleurs.

Le Comité des Fêtes organise à l'église de Vergt :
le 17 octobre 2009 : harmonie des deux vallées (environ 50 musiciens)

le 07 novembre 2009 : chorale Chantemondes (chants de Haydn et chants du monde)

le 20 décembre 2009 : chorale du Bugue (chants de Noël)

-vialité riche en couleurs qui s'y dégage.

Un stand d'information touristique renseigne et informe nos hôtes de l'été, ce qui leur permet de découvrir et de mieux connaître notre région. Ce marché des producteurs de Pays est devenu un rendez-vous incontournable des festivités de l'été.

- 13 JUILLET 2009 : FEU D'ARTIFICE
AVEC BAL POPULAIRE SOUS LA HALLE.

- 12 SEPTEMBRE 2009 : A LACROPTE

ELECTION DE LA REINE DU PAYS VERNOIS
4ème Edition, avec soirée cabaret Music-Hall
SUNSHINE et Close Up (magie de table)
organisé par le Collectif des Associations du Canton

- 3 OCTOBRE 2009 : A LACROPTE (SUITE DE
LA RESTITUTION DE LA MEMOIRE)

«LO RULH» est une composition de chanson, de docu-concert, électronique, musique improvisée, faite à partir de documents vidéos issus de collectages réalisés auprès d'anciens

NOS RENDEZ-VOUS DE L'ETE

Marchés nocturnes

Le premier marché nocturne, pour raison de calendrier, aura lieu cette année le 21 juillet. Nous serons déjà au milieu de la saison estivale 2009. Ces marchés nocturnes sont organisés par le Syndicat D'initiative. Chaque mardi soir quelques centaines de personnes viennent flâner en musique sur les places où il fait si bon s'asseoir et partager un verre ou un repas, et passer un bon moment avec les amis de rencontre. Nous vous donnons rendez-vous chaque mardi jusqu'à l'aube de septembre...

Marchés des producteurs

Le marché des Producteurs du canton de Vergt a débuté le dimanche 14 juin sous la halle (centre historique de la ville). Ce marché attire chaque dimanche matin un grand nombre de touristes, désireux de goûter aux délices du terroir, mais aussi à cette convi-

PLAN d'eau de NEUFONT SAISON 2009

Le début de la saison à bien démarré : 1500 entrées, malgré un temps médiocre.

27 juin : Baby ski club (ski nautique enfant à partir de 3 ans)

4 et 5 juillet : concentration des « coccinelles »

1er août : Soirée PAELLA (sur réservation) tel. :05.53.54.93.90 (adultes 20 €, - 12ans 10€)

23 août : marché BIO sur l'espace vert situé entre l'entrée du lac et le guichet.

Rappel que la baignade est surveillée sur les 2 plages, de 14 à 19 Heures). En dehors de ces horaires tout incident sera sous votre responsabilité.

A ce jour la location de chalet est pratiquement complète et .les réservations au niveau des emplacements au camping s'annoncent bien.

En souhaitant que le soleil soit au rendez-vous cette saison.

a municipalité de Vergt et le personnel du SIAT (Plan d'eau), vous souhaitent d'agréables vacances.

PLAN DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA CANICULE

Depuis 2004, un registre est ouvert en mairie pour recenser les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile afin de permettre une intervention rapide des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule.

Les personnes âgées et les personnes handicapées qui souhaitent s'inscrire sur ce registre sont priées de se faire connaître en mairie.

LES COMMERCES

Après des travaux d'agrandissement et de réorganisation, le magasin INTERMARCHÉ a réouvert ses portes avec un banc de poissons et une boulangerie.

VERGT EXPRESS TRANSPORT
8 Impasse des Versannes, VERGT

MARINA STRASS
Bijoux fantaisie
11 place Marty, 05.53.46.52.30

MARIAGES

30 mai : Yann Emmanuel David LAFELY et Patricia Marie-Louise Ginette MENARD

6 juin : Sébastien Pierre OLLEON
et Camille Charlotte DUPUY

NAISSANCES

1er janvier : Lesli FILLON

9 janvier : Enzo HESPEL

21 janvier : Alexi CHAMBREAU

2 mars : Eliane-Pierrette Edwige BESSON

16 mars : Laetitia DE OLIVERA DUARTE

5 mai : Sacha TOUSSAINT

12 mai : Lola PEREIRA

15 mai : Even DéCHENOIX-SCHONY

DECES

4 janvier : Christiane Denise Simone NOYAL (épouse CLEMENT)

11 février : Lucie VALADE (épouse RAYNAUD)

22 février : Françoise DURIEUX (épouse LA-GOURGUE)

18 mars : Gilberte Marie WARNANT (épouse NOEL)

30 mars : Gabrielle DAZINIERAS

4 mai : Jean-Claude MERIGOT

26 mai : Robert DENOIX (époux BAZEILLE)

13 juin : Marc MERCIER (époux SCOTT)

19 juin : Roger GANDOUET

19 juin : Marceline JAVERZAC (veuve MONTORRIOL)



RENOVATION ET MODERNISATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Le projet de modernisation de notre bibliothèque est bien avancé (Dossier de demande de subvention déposé).

Située dans l'ancien local de la perception, la surface disponible pour un aménagement moderne et attractif sera de 60 m² au lieu de 21 m² actuellement.

Répartie en plusieurs espaces de vie et d'échanges, un pôle multimédia sera à votre disposition, avec notamment, la possibilité d'accueillir des jeunes (espace jeunesse) et des enseignants.

Avec l'intégration au réseau départemental des bibliothèques (par interconnexion), l'offre disponible sera particulièrement variée et intéressante.

Il est à noter que le matériel informatique sera fourni par la communauté des communes du Pays Vernois, et c'est donc avec un budget calculé au plus juste (25 665,90 €) que les travaux vont pouvoir bientôt commencer.

CAE

Pour lutter contre le chômage des seniors, l'état a créé les CAE (contrats d'accompagnement dans l'emploi). Pour bénéficier de ces contrats, il faut être âgé de plus de 50 ans et être au chômage en fin de droits. C'est le pôle emploi qui détermine si le dossier est recevable. Le salaire du bénéficiaire est pris en charge à 95% par l'état.

Pour aider les chômeurs, pour renforcer l'équipe des employés municipaux sans augmenter trop les charges salariales, le Conseil Municipal a décidé de signer un contrat avec un demandeur d'emploi qui avait fait auparavant une demande d'emploi et qui était éligible au dispositif CAE.

Ces contrats ont une durée maximale de 2 ans.

Les demandeurs d'emploi (hommes ou femmes, de moins de 26 ans ou de plus de 50 ans), qui sont éligibles par le Pôle Emploi aux contrats d'aide à l'emploi sont priés de se faire connaître en mairie.

CONTRÔLES ROUTIERS DE LA GENDARMERIE

Depuis quelque mois, chacun de nous a pu constater la présence fréquente et nombreuse de gendarmes dans notre commune. Les multiples contrôles sont quelquefois mal vécus par nos concitoyens.

J'ai fait part de ce sentiment au commandement de la gendarmerie de Périgueux. Il m'a été répondu que l'action de la gendarmerie avait pour objectif de faire diminuer le nombre d'accidents et que le nombre des infractions graves et génératrices d'accidents, notamment la conduite sous l'emprise de l'alcool ou des stupéfiants à Vergt justifiait la forte présence des gendarmes.

En conclusion, quand il y aura moins de faits à verbaliser, il y aura moins de contrôles de la gendarmerie. En tant que maire, je n'ai aucun pouvoir sur les décisions et les contrôles des gendarmes.

Raymond CACAN

